



le Mot du maire

Germain Richer

Résidents de
Prévost,
Bonjour,

Les membres de votre conseil municipal procèdent à une réflexion sur notre organisation municipale en traçant le portrait de ses ressources (financières, humaines, matérielles, etc.). Ceux-ci devront recentrer leurs efforts et faire des choix judicieux pour chacun des différents volets municipaux dont la fiscalité municipale, les infrastructures, la sécurité publique et incendie, le dévelop-

pement économique sur son territoire, l'urbanisme, l'environnement et le développement durable, les loisirs, la culture, la vie communautaire et sa relation avec le milieu en tenant compte des priorités.

En priorisant certains de ces volets selon les défis et les enjeux, le conseil devra établir le diagnostic qui consiste à se questionner sur les cibles à privilégier et sur les engagements à réaliser dans le cadre du prochain budget.

Les membres du conseil devront revoir les orientations de la Ville en tenant compte des problématiques sur son ter-

ritoire et de son milieu de vie en se représentant la situation la plus satisfaisante qui permettrait de faire progresser la Ville dans les meilleurs intérêts des contribuables et des services aux citoyens.

À la suite des demandes, des requêtes et des discussions avec les citoyens lors de différents événements sur la réalité de notre milieu, des changements sont souvent requis et ceux-ci doivent s'effectuer dans le plus grand respect de tous et chacun.

Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Club Soleil de Prévost. Au programme : LUNDI, Shuffleboard à 13 h et danse en ligne à 15 h 45. MARDI, Bingo le 1^{er} et 15 octobre et Aquaforme à 19 h. MERCREDI, Vie active à 10 h 15 et le scrabble à 13 h. Informez-vous auprès de Suzanne Monette au 450 224-5612 pour le prochain souper-danse du 12 novembre prochain à l'école Val-des-Monts.

Pour sa part, **La mèche d'or, club amical**, vous convie à son souper avec danses sociales et en ligne au Méridien 74 : Samedi 22 octobre 2011. Information et réservation auprès de Jeannine au 450 224-3053.

La **Maison d'entraide de Prévost** vous convie à la « Foire du jouet » qui se déroulera le samedi 12 novembre prochain au 1331, rue Victor. Pour information : 450 224-2507.

Ciné-Club de Prévost présente le vendredi 28 octobre « Falardeau » de Germain Gutierrez et Carmen Garcia qui seront présent pour discuter avec vous. À compter de 19 h 30 à l'église Saint-François-Xavier.

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost vous convie à une conférence « Le bon arbre au bon endroit » pour éviter des problèmes futurs. Le conférencier est Gervais Pellerin, conseiller en recherche chez Hydro-Québec; le 26 octobre prochain à 19 h 15 à l'église Saint-François-Xavier.

Diffusions Amal'Gamme présente le 29 octobre, **Vladimir Sidorov** « Moments de pur délice », à l'accordéon russe (bayan). De plus, le 12 novembre prochain, vous aurez l'occasion d'entendre **Christine Tassan et les imposteurs** (quatuor) « Pas manouche... c'est louche », chant, guitares, contrebasse et violon. Finalement, le 19 novembre, ne manquez pas **Lucille Chung** « Soirée romantique, Mozart et Liszt », au piano!

CONVOCATION

Assemblée générale annuelle
Club de soccer FC Boréal

Mardi 22 novembre 2011 à 19 h
Salle des Sauveteurs
479, Côte Saint-Paul
Saint-Colomban

C'est en très grand nombre que nous vous attendons pour cette AGA du Club de soccer FC Boréal. En plus des points de formalités à l'ordre du jour, l'heure sera au bilan de saison de cette deuxième année de fusion.

C'est un rendez-vous!

MATINÉE JEUNESSE

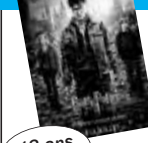


« JACK ET LE HARICOT MAGIQUE »
SPECTACLE DE
FLASH BOUM ET PATATRA

Samedi 12 novembre 2011 à 10 h
À l'église Saint-François-Xavier
Venez partager la magie des contes pour
enfants (2 à 12 ans) avec nous!

GRATUIT!

CINÉ-ADO



DU CINÉMA
POUR TOUS!

13 ans
et plus

En primeur le film :
« Harry Potter et les reliques
de la mort, partie 2 »

Vendredi 4 novembre à 18 h 30
À l'église Saint-François-Xavier
Joins-toi à nous pour une soirée
des plus enlevantes!

Gratuit

Nouvelles du conseil municipal – Octobre 2011

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 octobre 2011.

- Conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 649 intitulé « *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost* ». Ce projet de règlement est résumé conformément à la Loi dans le présent journal et sera adopté lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2011.

De plus, toujours conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 650 intitulé « *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Prévost* ». Ce projet de règlement est résumé conformément à la Loi dans le présent journal et sera adopté lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2011.

- Le conseil municipal a adopté les règlements 533-3, 536-2, 538-2 et 547-3. Ces règlements amendent respectivement les règlements 533, 536, 538 et 547 de façon à agrandir les bassins de taxation s'y rattachant afin d'y inclure les nouvelles rues à être construites dans le cadre du projet domiciliaire les Clos-Prévostois. Lesdits

règlements et les secteurs visés par ces derniers sont plus amplement décrits aux avis publics publiés à ce sujet dans le présent journal.

- Le conseil a également adopté le règlement 586-2 afin d'agrandir le bassin de taxation qui est prévu au règlement 586 de façon à y inclure les nouveaux secteurs à être développés. Ledit règlement et le secteur visé par ce règlement est plus amplement décrit à l'avis public publié à ce sujet dans le présent journal.

- Afin d'ajuster le contour de certains bassins de taxation avec le périmètre d'urbanisation, le conseil municipal a adopté les règlements 620-1, 624-1 et 633-1. Ces règlements amendent respectivement les règlements 620, 624 et 633. Lesdits règlements et les secteurs visés par ces derniers sont plus amplement décrits aux avis publics publiés à ce sujet dans le présent journal.

- Le conseil municipal a adopté une résolution autorisant l'acquisition du cadastre de la rue Ovila-Filion conformément à l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*.

- Dans le cadre de la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de la rue Mozart, le conseil a autorisé la

vente d'un terrain pour la somme de 1 \$ à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

- Le conseil municipal a octroyé à la compagnie Entreprise TGC inc. le contrat 2011-43 relatif au pavage d'une partie des accotements de la rue du Clos-Toumalin. Le conseil municipal a également octroyé à la compagnie Pavage des Moulins inc. le contrat 2011-45 relatif au prolongement de la piste multifonctionnelle sur la rue du Clos-des-Réas.

- Finalement, une résolution demandant au ministère des Transports du Québec de procéder à une étude plus approfondie des mouvements de circulation à l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et du chemin du Lac-Écho a été effectuée. Cette étude vise à modifier les délais d'attente à ladite intersection. De plus, le conseil municipal demande au ministère des Transports d'autoriser le virage à droite au feu rouge aux intersections suivantes :

- Chemin du Lac Écho et boulevard du Curé-Labelle
- Rue de la Station et boulevard du Curé-Labelle
- Rue Mozart et boulevard du Curé-Labelle

Prochain conseil : 14 novembre 2011, 19 h 30

COURS DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

INSCRIPTION DU 3 OCTOBRE AU 16 DÉCEMBRE 2011

Au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, 2945, boul. du Curé-Labelle
pour information : 450 224-8888 poste 252

* À noter que tous les cours de planche à neige débutent à 6 ans et qu'aucun rabais ne sera accordé pour 2^e enfant, 3^e enfant...

STATION DE SKI BELLE-NEIGE (Résident seulement)

1- **Bout d'Chou** : 3 – 4 ans, 1 heure de leçon par jour de 9 h 45 à 10 h 45 : **200\$** ou 14 h à 15 h : **175\$**
(2 élèves par moniteur et moniteurs habillés en lapin)

2- **Petit poucet** : 4 – 5 ans, 2 heures de leçon par jour de 10 h à 12 h : **240\$** ou 13 h 45 à 15 h 45 : **210\$**
(environ 4 élèves par moniteur) (4 ans : ski sans assistance)

3- **Junior** : 6 – 12 ans, 2 heures de leçon par jour de 10 h à 12 h : **310\$** ou 13 h 45 à 15 h 45 : **285\$**
(7 élèves par moniteur)

4- **Planche à neige** : 6 – 12 ans, 2 heures de leçon par jour de 10 h 30 à 12 h 30 : **310\$**

Les prix incluent les taxes pour 9 cours
Cours le dimanche et débutant le 15 janvier 2012
Une économie de près de 30% dans certain cas



1^{ER} SALON SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE



22 ET 23 OCTOBRE 2011 DE 10 H À 17 H
École Val-des-Monts située
au 872, rue de l'École

Entrée gratuite, prix de présence, atelier de décoration de citrouilles gratuit et plusieurs conférences.

SPECTACLE BÉNÉFICE

MAISON D'ENTRAIDE DE PRÉVOST

NOËL D'ANTAN

5 NOVEMBRE À 13 H

Église Saint-François-Xavier : 994, rue Principale

Artistes invités : **Sylvie Fréchette, Marcel Tessier, Groupe Aveldeen et Groupe choral Musikus Vicace!**

Billets 22 \$ en vente - Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches
- Hôtel de ville de Prévost
- Maison d'entraide de Prévost

